M. Jacques Gr Boncour

VIIe ANNÉE. -- N° 6. L'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. 11 FÉVRIER 1878.

PRIX D'ABONNEMENT
POUR LA SUISSE :
Un an . . . . fr. 8»—
Six mois . . . » 4»—
Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 centimes.

BULLETIN

DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE.

de l'Association internationale des Travailleurs

Paraissant tous les Lundis.

PRIX D'ABONNEMENT
POUR L'EXTÉRIEUR :
Un an. . . . fr. 10»60
Six mois. . . » 5»30
POUR L'ALLEMAGNE :
On s'abonne par l'intermédiaire des bureaux de poste, au prix de fr. 8»20 pour un an ; fr. 4»20 pour six mois.

Administration du *Bulletin de la Fédération jurassienne :* Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel, Suisse).

AVIS

Un certain nombre de Bulletins que nous avions envoyés en remboursement nous sont revenus avec la mention sur la bande : « non retiré ».

Nous continuons néanmoins l'envoi du journal à ceux de nos lecteurs qui se sont ainsi mis en retard, en les priant de nous faire parvenir le montant de leur abonnement d'ici à la fin de Février ; en cas contraire nous prendrons de nouveau remboursement sur eux avec le premier numéro de Mars.

Le Dr De Paepe a essayé, dans une revue bi-mensuelle qui paraît à Lugano sous le titre de *Socialisme progressif*, de justifier le récent « Manifeste des socialistes brabançons », et leur tactique, qualifiée par eux-mêmes d'*opportuniste*.

« Ce mot, dit-il, aurait besoin d'une explication. Si par *opportunistes* on entend désigner ceux qui trouvent qu'il y a lieu de se montrer autre que l'on n'est, de déclarer que l'on pense ce que l'on ne pense pas, de voiler la vérité parce qu'on la croit inopportune, dans ce cas, nous ne voulons pas de l'opportunisme, parce que cet opportunisme c'est le jésuitisme, c'est le mensonge et l'hypocrisie. Mais si par opportunistes on entend désigner ceux qui sont d'avis que la réalisation pratique de certaines idées justes n'est pas encore possible partout et en toutes circonstances, qu'il n'est pas opportun de vouloir appliquer certains principes avant que les esprits ne soient mûrs pour en accepter l'application ou avant que les obstacles ne soient préalablement renversés, alors nous sommes tout ce qu'il y a de plus opportuniste, et nous nous demandons quel est l'homme qui, dans ce cas, n'a pas une certaine dose d'opportunisme. »

A notre tour, nous sentons le besoin de nous expliquer clairement, pour empêcher que le dissentiment de principes qui existe entre nous et les « socialistes brabançons » et ceux qui leur ressemblent, ne soit réduit aux mesquines proportions d'une vaine querelle de mots.

Nous ne reprochons pas aux « socialistes brabançons » d'avoir constaté que certaines idées justes ne peuvent pas encore être réalisées dans la pratique, à cause des obstacles qui s'y opposent. C'est là, en effet, une vérité de La Palisse. Jamais aucun révolutionnaire n'a soutenu une thèse contraire. Les obstacles sont trop palpables pour ne pas être sentis ; chacun comprend très-bien qu'il faudra les renverser, quand on en aura la force, et que c'est là la condition préalable pour la réalisation pratique des idées que nous croyons justes.

Elisée Reclus, un *anarchiste*, exprimait l'autre jour cette vérité en des termes qui ne laisseront au plus foncé des *opportunistes* aucun doute sur notre manière de voir à cet égard :

« Certes, disait-il, notre illusion serait grande, si dans notre zèle enthousiaste, nous comptions sur une évolution prochaine des hommes dans le sens de l'anarchie. Nous savons que leur éducation de préjugés et de mensonges les maintiendra longtemps encore dans la servitude. Quelle sera la *spirale* de civilisation par laquelle ils auront à monter avant de comprendre enfin qu'ils peuvent se passer de lisières ou de chaînes? Nous l'ignorons, mais, à en juger par le présent, cette voie sera longue. » (1)

Quel est donc le reproche que nous adressons aux « socialistes brabançons » et à ceux qui agissent comme eux ?

C'est de choisir des moyens qui, à notre avis, sont en contradiction complète avec le but qu'ils déclarent vouloir atteindre, et qui les mèneront à tout autre chose qu'à l'émancipation du travail.

Tel est notre grief. Nous ne sommes pas des impatients qui gourmandons les prudents et les réfléchis ; nous sommes des raisonneurs qui tâchons d'être logiques.

Les « socialistes brabançons », de même que les socialistes d'Allemagne, nous annoncent qu'ils veulent, en dernière analyse, la réalisation d'une organisation sociale « qui concilie la plus grande liberté d'action de l'individu avec une appropriation commune des matières premières fournies par le globe et une participation égale de tous dans les avantages du travail commun. »

Et pour atteindre cette forme d'organisation sociale — qui n'est autre, en somme, que l'idéal formulé par les anarchistes, les « socialistes brabançons » demandent, non la suppression complète du militarisme, mais la transformation des armées permanentes en milices nationales ; non l'organisation de l'instruction intégrale, mais l'introduction de la gratuité de l'instruction primaire ; non l'abolition des cultes, mais la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; non la suppression des tribunaux, mais le droit accordé à tous les citoyens de faire partie du jury ; non la suppression du parlementarisme, mais l'élection de députés socialistes ou simplement « amis du progrès social », et plus tard l'introduction du suffrage universel !

Et pourtant les mêmes hommes qui aujourd'hui préconisent l'emploi de semblables moyens d'action, en ont cent fois démontré la stérilité et le danger il y a quelques années. Nul n'a plus éloquemment fait le procès du suffrage universel, comme moyen d'émancipation politique et sociale, que le Dr de Paepe qui s'en constitue aujourd'hui l'avocat.

Les « socialistes brabançons » ont changé, non seulement de *tactique*, mais de *principes* ; tout en gardant de vagues aspirations socialistes, ils se sont désormais placés, dans la pratique, sur le terrain politique des radicaux bourgeois.

Nous, au contraire, nous sommes restés sur le terrain de la révolution économique. Voilà ce qui nous sépare.

« Ce n'est point par des alliances politiques, a dit excellemment Elisée Reclus dans cet article dont nous avons déjà cité un passage, ce n'est point par des œuvres de détail, par des tentatives d'amélioration partielle que nous croyons pouvoir avancer le jour de la Révolution future. Il vaut mieux marcher directement vers notre but que de suivre des voies détournées qui nous feraient perdre de vue le point à atteindre. En restant sincèrement anarchistes, ennemis de l'Etat sous toutes ses formes, nous avons l'avantage de ne tromper personne, et surtout de ne pas nous tromper nous-mêmes. Sous prétexte de réaliser une petite partie de notre programme, même avec le chagrin d'en violer une autre partie, nous ne serons pas tentés de nous

(1) *Le Travailleur* de Genève, 2e année, n° 1, p. 12.

adresser au pouvoir ou d'essayer d'en prendre aussi notre part. Nous nous épargnerons le scandale de ces palinodies qui font tant d'ambitieux et de sceptiques et troublent si profondément la conscience du peuple. »

C'est sur ce mot final que nous nous arrêtons. Nous en avons assez dit. On le voit: la querelle n'est pas entre deux fractions d'un même parti, qui se disputent sur des mots. Il s'agit d'une lutte sérieuse de principes, entre un parti d'avenir, qui est *socialiste* et rien que *socialiste*, et un parti *politique* qui cherche des succès immédiats et qui, par suite, a dû se placer sur le même terrain que les autres partis politiques.

Nouvelles de l'Extérieur.

France.

Les renseignements donnés par les journaux français sur le Congrès ouvrier de Lyon sont trop incomplets pour que nous puissions y puiser les éléments d'un compte-rendu sérieux. Mais nous espérons recevoir prochainement, de nos correspondants spéciaux, des détails directs que nous communiquerons à nos lecteurs.

—

Mac-Mahon et la droite ne se sont point résignés à leur défaite, et un nouveau 16 mai pourrait bien, avant peu, renvoyer la Chambre et le ministère « républicain. »

« L'inquiétude et la méfiance, dit un correspondant du *Journal de Genève*, règnent partout dans les départements, et cette méfiance éclate dans toutes les lettres que reçoivent les députés. La réaction qui, au premier moment, avait paru abattue, devient plus menaçante que jamais, et partout on annonce une revanche prochaine, qu'on attend de l'initiative du pouvoir. Les états-majors militaires ne se cachent pas pour annoncer cette revanche. *Les mesures exceptionnelles qu'on avait prises avant le 14 décembre n'ont pas encore été retirées.*

—

Le tribunal civil de la Seine (1re chambre) vient, sur la demande de la famille d'Eugène Varlin, de rendre un jugement à l'effet de constater le décès de ce membre de la Commune, tombé martyr de la cause populaire. Il est désormais officiellement reconnu que Varlin a été fusillé le 28 mai 1871, rue des Rosiers, sans jugement; et les circonstances de son arrestation et de son exécution ont été établies d'une façon authentique : Varlin a été reconnu et dénoncé par un prêtre, et arrêté par un lieutenant d'infanterie nommé Sicre.

La famille Varlin s'est vue dans la nécessité de recourir au tribunal pour faire constater que la mort d'Eugène Varlin était réellement arrivée le 28 mai 1871, pour faire cesser les effets juridiques d'un jugement rendu par le 4e conseil de guerre séant à Versailles, le 30 novembre 1872, qui a condamné Varlin, par contumace, à la peine de mort, dix-huit mois après son décès.

Au cours de l'audience, il a été donné lecture d'une pièce que nous reproduisons : c'est le rapport du lieutenant qui a arrêté Varlin et a présidé à son exécution. Le voici :

« *67e de ligne.*

Rapport de M. le lieutenant Auguste Sicre sur l'arrestation du citoyen Varlin, ex-ministre des finances délégué par la Commune de Paris.

Paris, le 28 mai 1871.

Mon colonel.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que, dans la journée du 28 mai courant, ayant profité de la permission que vous m'aviez accordée pour aller voir un officier blessé le 19 janvier dernier, à l'ambulance, rue Saint-Lazare, nº 90, je fus accosté par un prêtre en bourgeois, chevalier de la Légion d'honneur, qui, me voyant passer rue Lafayette, me pria d'arrêter, en me le désignant par son nom, le nommé Varlin, ex-ministre délégué aux finances de la Commune. Ce prêtre avait été arrêté par son ordre et avait fait plus d'un mois de détention sous le vil régime des assassins de la Commune.

Je me suis empressé de déférer à cette demande et, se voyant reconnu lorsque j'ai marché sur lui, Varlin a cherché à m'échapper en fuyant et en prenant la rue Cadet. Saisi immédiatement au collet, je l'ai maintenu en mon pouvoir et entraîné ainsi jusqu'à la rue de Lafayette, où j'ai requis quelques hommes en armes du 3e de ligne.

Après lui avoir fait lier solidement les mains derrière le dos avec une courroie, je l'ai conduit sous bonne escorte à M. le général de division Lavaucoupet, aux Buttes-Montmartre.

Pendant le trajet, il fut reconnu par toutes les personnes qui se trouvaient sur son passage, et, arrivé devant l'état-major, il n'a pu nier son identité.

Parmi les objets trouvés sur lui, se trouvaient : un portefeuille portant son nom, un porte-monnaie contenant 284 fr. 15 cts., un canif, une montre en argent, et la carte de visite du nommé Tridon.

Après avoir été présenté devant M. le général de division, interrogé et ne voulant rien dire, il fut, d'après les ordres du général, conduit par moi et l'escorte près du mur du jardin où furent assassinés, le 18 mars, nos braves généraux Lecomte et Clément Thomas, pour y être fusillé.

La foule qui avait accompagné et reconnu l'ex-ministre délégué de la Commune, au nombre de 3 à 4000, ainsi qu'une grande quantité de personnes des environs des Buttes-Montmartre, ont assisté à cette exécution, en l'approuvant de leurs bravos.

Je suis avec respect, mon colonel, votre très-humble et obéissant serviteur.

SICRE.

lieutenant au 67e de ligne. »

Il est regrettable qu'on ne connaisse pas le nom du prêtre qui a si noblement dénoncé un vaincu. Au moins on sait le nom du militaire qui s'est fait gendarme et bourreau. M. Auguste Sicre est actuellement capitaine au 67e de ligne, en garnison à Soissons.

Un détail odieux. Après la mort de Varlin, un militaire s'est approprié sa montre; c'était une montre d'argent qui lui avait été offerte comme souvenir par ses camarades, et qui portait sur la cuvette cette inscription : « A Eugène Varlin les ouvriers relieurs reconnaissants. » Le voleur a osé se vanter publiquement de son action; il a fait voir à plusieurs personnes cette montre dont il se pare comme d'un trophée; il la porte encore à l'heure qu'il est. L'avocat de la famille Varlin a déclaré connaître le personnage dont il s'agit, mais il ne l'a pas nommé. Les ouvriers parisiens tolèreront-ils que cet assassin, doublé d'un filou, reste impuni et conserve paisiblement le produit de son vol?

Italie.

L'amnistie pour délits politiques accordée par le roi Humbert à son avènement a été appliqué à huit de nos amis de Bénévent — à ceux qui n'avaient pas fait partie de la bande armée, et qui avaient été arrêtés à la gare de Solopaca et dans un autre endroit. Voici leurs noms :

Grassi, Gaetano, de Florence;
Matteucci, Florido, de Città di Castello;
Fruggieri, Silvio, de Ferrare;
Gagliardi, Pietro, d'Imola;
Ceccarelli, Dionisio, de Cesena;
Innocenti, Massimo, de Florence;
Ardinghi, Leopoldo, de Sesto Fiorentino;
Roubleff, A., de Kherson (Russie).

Les 26 autres ne sont pas compris dans l'amnistie, parce que le procureur général prétend que ce ne sont pas des *détenus politiques*, et soutient que l'invasion des deux communes de Letino et de Gallo, l'escarmouche avec les carabiniers, l'incendie des archives, la destruction des compteurs mécaniques, constituent des *crimes de droit commun*. La Cour de cassation devra se prononcer à ce sujet. Si son arrêt donne raison au procureur-général, nos amis seront traduits devant les assises comme incendiaires, assassins, voleurs, etc. Si, au contraire, la Cour de cassation déclare que les actes de la bande insurgée sont des *actes politiques*, les 26 prisonniers seront mis en liberté comme les huit premiers.

Si le procès devant la Cour d'assises doit avoir lieu, nous ne le craignons pas. Il ne se trouvera pas un jury pour qualifier de crime de droit commun la tentative insurrectionnelle de Gallo et Letino. Le procès ne servira qu'à faire de la propagande.

—

Nous apprenons qu'un Congrès (clandestin) des Sections de la Romagne a eu lieu ces jours derniers. Trente-cinq sections y étaient représentées.

Angleterre.

(Correspondance particulière du *Bulletin*.)

Quatre des fénians condamnés en 1866 à la prison perpétuelle viennent d'être graciés. Ils ont été reçus par une foule enthousiaste à Dublin. Dans le meeting de réception, ils ont remercié non la reine, mais bien l'*empereur de Russie*, considérant la possibilité de guerre avec ce souverain comme la cause de la clémence apparente du gouvernement anglais. L'un d'eux, depuis longtemps atteint d'une maladie de cœur, n'a pu résister à la double émotion de sa mise en liberté et de la réception de ses compatriotes : il est mort le lendemain.

Dans les discours prononcés, il y a un point bien remarquable. « N'oublions pas, a dit l'un d'eux, qu'il y a encore sept de nos frères qui gémissent dans une captivité plus cruelle que celle que nous venons de subir pendant douze ans »..... Et il les nomme et rappelle leurs titres.

Nous-mêmes, n'oublions-nous pas un peu nos martyrs? Au milieu des préoccupations constantes de la grande ou des petites luttes, nous perdons un peu le souvenir de ceux des nôtres qui se désespèrent dans l'exil ou la prison.

Je voudrais voir souvent rappela, ne fût-ce que par une liste dans nos journaux, une partie au moins des révolutionnaires-socia-

listes qui sont en Calédonie, en Sibérie, aux îles Philippines et dans les innombrables lieux de torture que les gouvernements bourgeois réservent au prolétariat.

La détresse est grande partout. Dans certains lieux elle est excessive. Dans ce pauvre pays de Galles tant éprouvé, des villages entiers de travailleurs sont tout au plus au quart de la ration normale. Les bons pasteurs (!) organisent la charité. On a pu, dans quelques endroits, arriver à assurer aux enfants UN repas par jour! Les grands seigneurs qui ont gagné leurs millions avec les bras de leurs esclaves, envoient de temps en temps à grand orchestre un petit millier de francs....

Une des régions où la misère est la plus complète, est l'ensemble des houillières qui appartiennent au marquis de Bute. Il y a deux cents et quelques années, l'aïeul de ce monsieur était tout simplement un seigneur ayant une assez jolie fortune, donnée depuis plus ou moins longtemps à sa famille par un souverain, comme toujours pour prix de quelque bassesse ou de quelque crime. Une de ses propriétés, près du *hameau* de Newcastle, comprenant quelques centaines d'acres, valait donc alors quelques milliers de livres sterling. Plus tard, on découvre l'utilité de la houille, on en creuse des mines sur *son* terrain inaliénable et loué à long terme. A l'expiration du bail, la valeur du terrain est centuplée. Le marquis de Bute actuel est arrivé, à sa majorité, à un deuxième renouvellement de bail. L'ancienne fortune de cette famille est encore plus que centuplée une seconde fois. 15 à 20.000 vassaux travaillent à faire à un paresseux une fortune plus grande que celle d'un souverain. (Le duc de Westminster, qui possède une bonne partie de Londres, est seul plus riche que lui.) Et ce jeune marquis se garderait bien de laisser travailler, dans *ses* mines, ses esclaves affamés, à perte ou même à bénéfice moindre ou incertain pour lui! Il se garderait de laisser extraire de la houille qui s'accumulerait et ne se vendrait pas tout de suite. Que lui importe la misère des mineurs? et puis ne perd-il pas assez? D'ailleurs, il fait ce qu'il peut, il souscrit aussi pour les pauvres : il donne une dixaine de mille francs, son revenu de *quelques heures!*

Et l'on nous prêche l'évolution pacifique et légale! Et, au grand jour, ces charitables seigneurs s'étonneront d'être pendus!

Les morts de faim vont leur train, bien entendu. Les journaux enregistrent seulement les plus scandaleuses, celles des gens inconvenants qui crèvent au coin d'une borne ou sous une porte, l'estomac tout à fait vide. Quant à ceux qui ont un repaire quelconque qu'on puisse appeler un chez soi, et un tas de fumier qu'on puisse appeler un lit, et qui y trépassent, leur mort est tout simplement le résultat des « circonstances naturelles », et aucun *coroner* ne vient faire de choquante enquête à ce sujet.

Russie.

La traduction que nous avons publiée du compte-rendu de la séance du procès des 193 socialistes, dans laquelle l'accusé Myschkine a prononcé son remarquable discours, n'était pas complète. On nous communique le compte-rendu de la fin de cette séance, où se trouvent encore plusieurs choses intéressantes, entr'autres une discussion de Myschkine avec le président :

Myschkine. L'acte d'accusation prétend que, considérant la science comme un instrument d'exploitation du peuple, nous invitons la jeunesse studieuse à abandonner les écoles. Je déclare franchement que j'appartiens au nombre de ceux qui ne croient pas nécessaire pour les révolutionnaires d'achever leurs études dans les écoles de l'Etat. Et comme cette opinion a été l'objet de critiques nombreuses de la part d'une certaine portion du public, je tiens à expliquer par quelles considérations je suis arrivé à cette opinion.

Supposons que la Russie soit actuellement sous le joug des Tartares, et qu'avec l'argent prélevé sur le peuple on établisse dans toutes les grandes villes des écoles dirigées par des *Bashaks* tartares.

Supposons encore que dans ces écoles on fasse des cours nombreux sur les vertus des Khans tartares, sur les brillantes qualités militaires des Khans tartares, sur le droit historique des Tartares de dominer le peuple russe et de lui réclamer le tribut....

Le président. Cette hypothèse est en dehors de la question.

Myschkine. M. le président, j'ai cette particularité intellectuelle que je ne peux prouver certaines choses qu'en procédant par voie d'analogies et de comparaisons; veuillez donc me laisser achever. Eh bien! si, dans ces écoles supposées, l'histoire était enseignée de manière à prouver l'incapacité du peuple russe à posséder une vie indépendante, et que tout l'enseignement n'eût d'autre but que de faire des jeunes gens russes des serviteurs dociles des khans tartares, je vous demande si, dans ce cas, il serait bon de faire ses études dans ces écoles, pour cette partie de la jeunesse russe qui voudrait conserver toutes ses forces à pousser le peuple à une lutte générale contre ses ennemis déclarés? Evidemment non, n'est-ce pas?

C'est pourquoi je pense que dans les conditions actuelles il n'y a aucune nécessité pour un révolutionnaire d'achever ses études dans les écoles de l'Etat, parce que ... mais je ne finis pas ma phrase, craignant d'être de nouveau arrêté par M. le président.

Revenons donc à l'acte d'accusation. On y prétend que la quintessence de la doctrine révolutionnaire. « c'est de prendre le bien du voisin, de détruire le pouvoir qui le défend, et que tout en parlant de réaliser le bonheur général, les révolutionnaires abandonneraient vite cette formule pour se contenter de la réalisation de leur bonheur particulier. »

Je dois avouer que je ne connais pas de pareille doctrine révolutionnaire. La doctrine dont je suis partisan déclare, au contraire, que pour la réalisation du bonheur de la classe travailleuse il est nécessaire de garantir aux travailleurs le droit à la jouissance entière du produit de leur travail et de détruire le pouvoir qui s'y oppose.

Mais peut-on appeler protecteur de la propriété l'Etat qui s'est approprié par force le droit d'imposer au peuple des contributions dont il fixe lui-même la quotité et qui exige ces impôts au moyen de forces militaires en privant le paysan de son dernier morceau de pain?

Le président. Ne continuez pas sur ce sujet.

Myschkine. Il paraît donc que le procureur peut dire et écrire ce qu'il veut, et que nous accusés, attaqués par lui, nous devons nous taire. Soit, je passe. Il est une autre question que je ne veux point laisser de côté : je veux parler des mesures non moins illégales que brutales qui ont été employées contre moi durant ma détention.

Après mon premier interrogatoire, sur mon refus de répondre à certaines questions, on m'a mis les fers aux pieds et aux mains, on m'a privé des choses les plus nécessaires, on m'a refusé même de l'eau chaude.

(La fin au prochain numéro.)

—

Nous apprenons que le procureur, dont les infâmes manœuvres ont été victorieusement démasquées par la défense, s'est vu dans l'impossibilité de soutenir plus longtemps les calomnies de son réquisitoire. Il a été forcé de déclarer qu'il renonçait aux poursuites contre la grande majorité des accusés, et qu'il ne maintenait l'accusation que contre vingt d'entre eux (nous ne savons pas les noms de ces vingt victimes, sur lesquelles le gouvernement veut sans doute venger sa déconvenue).

Cent-neuf accusés, dont la plupart étaient en prison depuis quatre ans, ont été mis en liberté provisoire.

—

Le télégraphe a annoncé que mardi dernier 5 courant, une femme ayant pénétré dans le bureau de M. Trépoff, chef de la police de Pétersbourg, sous prétexte de lui remettre une pétition, lui a tiré à bout portant deux coups de pistolet.

C'est M. Trépoff qui a la haute surveillance des prisons; c'est lui qui a donné les ordres barbares en vertu desquels les détenus socialistes sont torturés et fouettés.

Les deux coups de feu ne l'ont pas tué, mais il est très-grièvement blessé.

Fédération jurassienne.

—

Chaux-de-Fonds. *A propos du haut prix des loyers.* Malgré les nombreuses constructions de ces dernières années, qui ont augmenté considérablement le nombre des logements, malgré la persistance de la crise qui éclaircit les rangs de la population, malgré l'obligation où se trouvent beaucoup de propriétaires de mettre à la rue leurs locataires et, pour en être payés, de saisir leur mobilier; malgré les murmures que ces procédés scandaleux soulèvent, les loyers continuent à être à un prix exorbitant.

C'est ainsi qu'un logement de trois chambres se paie encore fr. 600, un de deux, fr. 500 et 450 au plus bas, sauf dans les quartiers tout à fait excentriques, quartiers dits ouvriers, où ils sont un peu meilleur marché.

Il y a quelques années lorsque la rareté des logements en avait fait monter le prix à un taux fabuleux, les propriétaires le légitimaient en disant que c'étaient les locataires eux-mêmes qui offraient de payer aussi cher. Maintenant qu'ils n'ont plus cette bonne raison à leur service, ils en invoquent d'autres tout aussi plausibles : ils disent « qu'ils ne peuvent pourtant pas louer leurs maisons pour rien, et que, si elles ne rapportent pas un intérêt satisfaisant, il vaut autant que leurs logements soient fermés. »

En 1873 et 74, la population était tellement serrée qu'il était presque impossible de trouver à se loger: beaucoup de gens, faute de logements ou faute de pouvoir payer le prix qu'on exigeait, quittaient la Chaux-de-Fonds pour se rendre dans d'autres localités.

On fit alors grand tapage contre la cherté et la rareté des logements; on insista beaucoup sur la nécessité de bâtir, pour que les logements fussent assez abondants et à un prix modique, afin que les ouvriers ne fussent pas contraints d'aller dans d'autres localités chercher des conditions possibles d'existence: il y allait, disait-on, de l'avenir, de la prospérité de la Chaux-de-Fonds, parce que, si on rendait la vie trop dure aux ouvriers, ceux-ci émigreraient, et ce seraient les localités rivales qui profiteraient de leur activité. On se donnait ainsi l'apparence de travailler dans l'intérêt public, mais en réalité l'objectif était la constitution d'une association d'actionnaires pour la construction de maisons ouvrières, parce que l'argent placé sur les maisons rapportait de gros intérêts. L'*Abeille* se fonda, l'éveil fut donné aux capitalistes, des quartiers entiers de nouvelles maisons s'élevèrent rapidement, les logements devinrent abondants, les ouvriers espérèrent. Espoir déçu. Pourquoi? Nous nous souvenons que lors de la discussion, au Grand Conseil, sur l'introduction de l'impôt progressif, les députés radicaux soutenaient contre les députés conservateurs qui prétendaient que l'application de l'impôt progressif ferait renchérir les logements, la thèse suivante: ce n'est pas l'impôt qui fait renchérir les logements, c'est leur plus ou moins grande abondance. Quoique la théorie soit juste sous le régime de la concurrence, il semble que les faits actuels lui donnent un démenti formel. En effet, les effets de la concurrence ne se font sentir que lentement, parce que les propriétaires, comptant sur la reprise des affaires, maintiennent leurs prix, espérant que la population augmentera et que l'augmentation des ressources fera naître le désir de se loger plus largement.

Les propriétaires n'étant pas obligés de louer leurs logements pour avoir du pain, peuvent courir le risque qu'ils ne soient pas habités momentanément, et par conséquent tiennent bon. Il n'en est pas de même des locataires; la pluie, le froid, la neige les obligent quand même de se réfugier dans les maisons et d'accepter les conditions de MM. les propriétaires: pendant ce temps les économies des uns s'épuisent, les mobiliers des autres se vendent, tout cela à la plus grande gloire du libre jeu de la loi de la concurrence.

Qu'y a-t-il donc à faire? Protester. Comment? Avec ensemble, dans des assemblées publiques, dans la presse ouvrière, de façon à ce que l'opinion générale des ouvriers, l'opinion du grand nombre des lésés, se prononce fortement contre les abus des propriétaires; et alors il est certain qu'ils devront céder. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusion: ce sont les intéressés eux-mêmes qui doivent protester, personne ne le fera pour eux, maintenant qu'on ne peut plus exploiter la question des logements dans le but d'en faire une question de spéculation financière. On ne craint pas que les ouvriers émigrent dans dans d'autres localités, et MM. les farceurs des constructions ouvrières se taisent.

Genève. Vers la fin de janvier, M. Greulich, rédacteur de la *Tagwacht*, a fait une tournée de propagande dans la Suisse française, pour réchauffer un peu le zèle des quelques groupes d'ouvriers de langue allemande qui y représentent l'*Arbeiterbund*. Le résultat de ce voyage a été tout simplement de constater qu'à Lausanne, à Vevey et à Genève, les trois villes visitées par M. Greulich, *l'Arbeiterbund* n'existe guère que sur le papier: c'est ce que dit clairement le rapport publié à ce sujet par la *Tagwacht* du 2 février. A Lausanne, « le mouvement est presque entièrement endormi: » à Vevey, la population ouvrière s'est en général abstenue d'aller entendre M. Greulich, « par des raisons locales. » A Genève enfin, le quartier-général des agitateurs allemands, la ville où J.-Ph. Becker publie son *Précurseur*, l'inertie est plus grande encore.

« Les corporations les plus actives, dit M. Greulich dans son rapport, se sont réduites à presque rien sous le rapport du nombre. (sind ganz bedeutend zusammen geschmolzen). Il n'y a presque pas de contact entre les ouvriers de langue allemande et ceux de langue française.... La soirée familière du dimanche 27 janvier(1), ainsi que l'assemblée ouvrière du lundi 28 janvier, n'ont réuni que peu de monde (waren schwach besucht). Il est vrai que les préparatifs pour l'assemblée ouvrière étaient défectueux: aussi ne peut-on, ici non plus, pas parler d'un succès. (desshalb kann hier auch nicht von Erfolgen berichtet werden). Il nous semble que nos amis de Genève se sont un peu déshabitués de la vie publique et de l'action commune, quoiqu'ils ne manquent pourtant pas de membres capables. Mais ne nous laissons pas décourager, quand même le moment est mauvais. »

Ces aveux établissent nettement ce que nous avons déjà dit souvent: c'est que *l'Arbeiterbund* n'a rien fait et ne peut rien faire dans la Suisse française. Il n'a pas de prise sur les ouvriers de langue française, parce que, comme le dit M. Greulich, *l'Arbeiterbund* « manque de propagandistes parlant français; » et les quelques ouvriers allemands qu'il rallie ne forment que des groupes insignifiants, perdus dans une population dont la différence du langage et des habitudes les isole complétement.

Il faut le reconnaître: la campagne entreprise depuis 1870, par les meneurs de l'ancien Temple Unique, contre le socialisme, en faveur du radicalisme bourgeois, n'a que trop bien réussi à Genève. La masse des ouvriers genevois, après avoir un moment étonné la Suisse et l'Europe par l'enthousiasme avec lequel elle s'était ralliée autour du drapeau de l'Internationale (de 1867 à 1869), est redevenue inerte, et suit docilement les agents du radicalisme, qui ne songent qu'à l'exploiter en vue des élections. Il faut espérer, néanmoins, qu'un jour nous verrons la Genève ouvrière se réveiller; mais ce ne sont ni les conférences allemandes de M. Greulich, ni les articles soporifiques du *Précurseur*, qui pourront amener ce résultat. Que la France bouge, que Paris revive; et alors toute la Suisse française se sentira de nouveau électrisée.

Thun. Nous voyons, par une correspondance publiée dans la *Tagwacht*, qu'il y a dans la Section de *l'Arbeiterbund* à Thun (canton de Berne, partie allemande), des anarchistes qui sympathisent avec nous. Cette correspondance nous apprend que les ouvriers de Thun qui font partie de *l'Arbeiterbund* ont voté à l'unanimité contre la proposition de ne pas tolérer dans *l'Arbeiterbund* des membres appartenant à une organisation ayant une tactique ou des principes différents (proposition dirigée contre les anarchistes, et qui a été adoptée par la majorité de *l'Arbeiterbund*). En outre, la société ouvrière de Thun (*Handwerkerverein « Germania »*) a décidé de fonder un club *international-anarchiste*.

« Le premier but du club, est-il dit dans la correspondance en question, sera de travailler de toute notre énergie à rendre illusoire la proposition *19 b* (la proposition mentionnée ci-dessus, qui exclut les anarchistes de *l'Arbeiterbund*), et si possible d'en obtenir la radiation. Cette proposition est une honte dans les statuts d'une organisation socialiste, et ne donne que trop raison aux affirmations des anarchistes, qui disent que dans le *Volksstaat* socialiste on trouverait les mêmes procédés autoritaires que dans la société actuelle. »

La rédaction de la *Tagwacht* avait bien envie de ne pas publier ce passage de la lettre de Thun. Elle s'est décidée pourtant à l'imprimer, mais en l'accompagnant d'une note où elle dit, à propos des mots *cette proposition est une honte:* » Cela est absolument faux, et si nous ne supprimons pas ce passage, c'est seulement pour ne pas fournir aux anarchistes une nouvelles occade nous accuser niaisement de fouler aux pieds la liberté de la presse. »

On le voit, nos principes font du chemin et ce qu'il y a de plus encourageant, c'est que ces adhésions aux idées anarchistes sont tout-à-fait spontanées, et n'ont pas été provoquées par des voyages de propagande.

(1) C'était « une soirée théâtrale et dansante » où le *compagnon* Greulich « l'habile agitateur » devait « se faire entendre dans un discours de circonstance. » (Extrait de l'annonce publiée par le *Précurseur*).

Le numéro de février de la revue *Die Neue Gesellschaft*, paraissant à Zurich sous la direction du Dr F. Wiede, contient les articles suivants :

M. Franz Mehring et sa critique du socialisme, par *Z.* — Histoire du mouvement ouvrier en Autriche, par *J. Most* (fin). — Un manifeste électoral de Proudhon, par le Dr *A. Mülberger*. — Le mariage et la vieille société, par le Dr *Karl Schalk*. — Recensions de livres nouveaux, par le Dr *Paul Brousse* et le Dr *F. Wiede*. — Déclaration collective de MM. le Dr *H. von Scheel* et Dr *A. Wagner*, concernant la rédaction du *Staats-Socialist*.

On s'abonne chez tous les libraires, au prix de fr. 3»75 par trimestre.

Publications socialistes.

(Adresser les demandes comme suit: *Dépôt de publications socialistes, à Sonvillier, Jura Bernois, Suisse*).

	Fr. Ct.
Des causes des crises industrielles .	—»05
Réponse de quelques internationaux	—»05
Manifeste aux travailleurs des campagnes	—»05
Rapport sur les services publics, présenté au Congrès de Vevey . .	—»20
Radicalisme et socialisme, par Adhémar Schwitzguébel	—»30
Esquisses historiques, par J. Guillaume, 1re série (l'Orient) . . .	1»—
Esquisses historiques, 2me série (la Grèce et Rome)	1»—